

La production énergétique renouvelable en Nouvelle-Aquitaine et dans le Lot-et-Garonne (2015)

Hervé PHILIPPOT - Directeur adjoint
philippot.h@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com



L'AREC, qui sommes-nous ?

- ▶ Agence **R**égionale d'**E**valuation environnement et **C**limat, association de plus de vingt ans basée à Poitiers
- ▶ Financeurs principaux : ADEME et Région
- ▶ Mission d'intérêt général : aide à la décision des porteurs de politiques publiques dans les domaines de l'énergie, des gaz à effet de serre, de la biomasse et des déchets.
- ▶ Deux dispositifs d'observation et de suivi : Observatoire Régional Déchets (1995) et Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) (2007) et de la biomasse (2009)
- ▶ 2016-2017 : Extension des outils d'observation à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine : réalisation des bilans régionaux

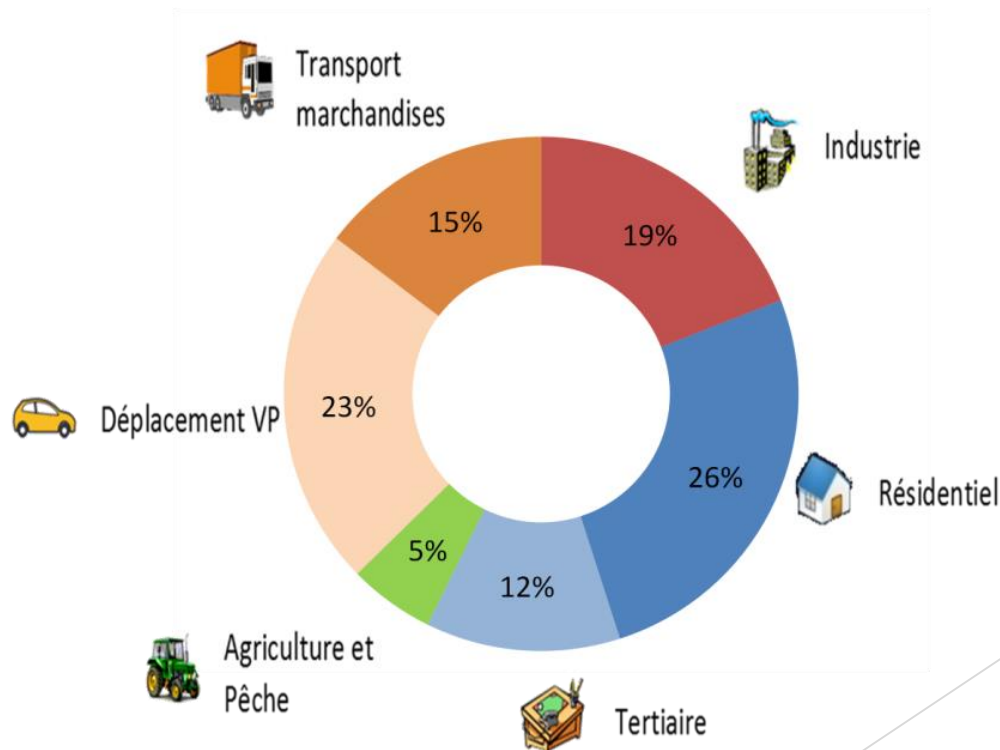


Appui des missions de planification des acteurs régionaux :

- **Etat, Région** (SRCAE, SRADDET, Plan déchets, stratégie économie circulaire, Schéma Régional Biomasse), **Départements** (Plans déchets départementaux avant mi-2015)
- **EPCI, collectivités** (SCOT, Plans Climat, Plans prévention déchets...)

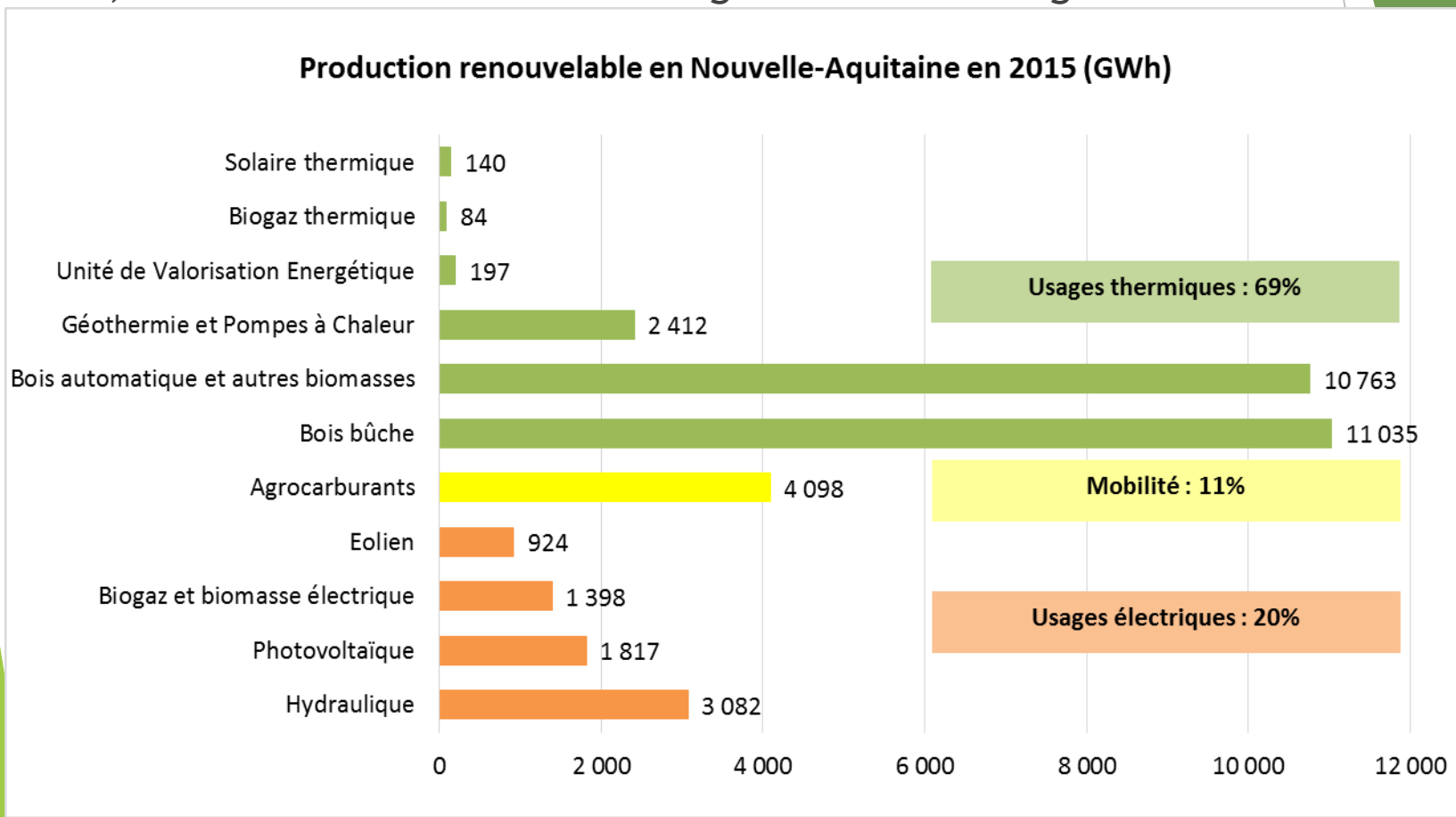
Besoins énergétiques en Nouvelle-Aquitaine

- ▶ Nouvelle-Aquitaine : 11% de la consommation énergétique française (182 719 GWh)
- ▶ Besoins énergétiques assurés à 63% par des ressources fossiles (pétrole 48%, gaz 14%, charbon et autres 1%), 22% par électricité, 15% par bois et autres EnR







Production énergétique renouvelable en Nouvelle-Aquitaine

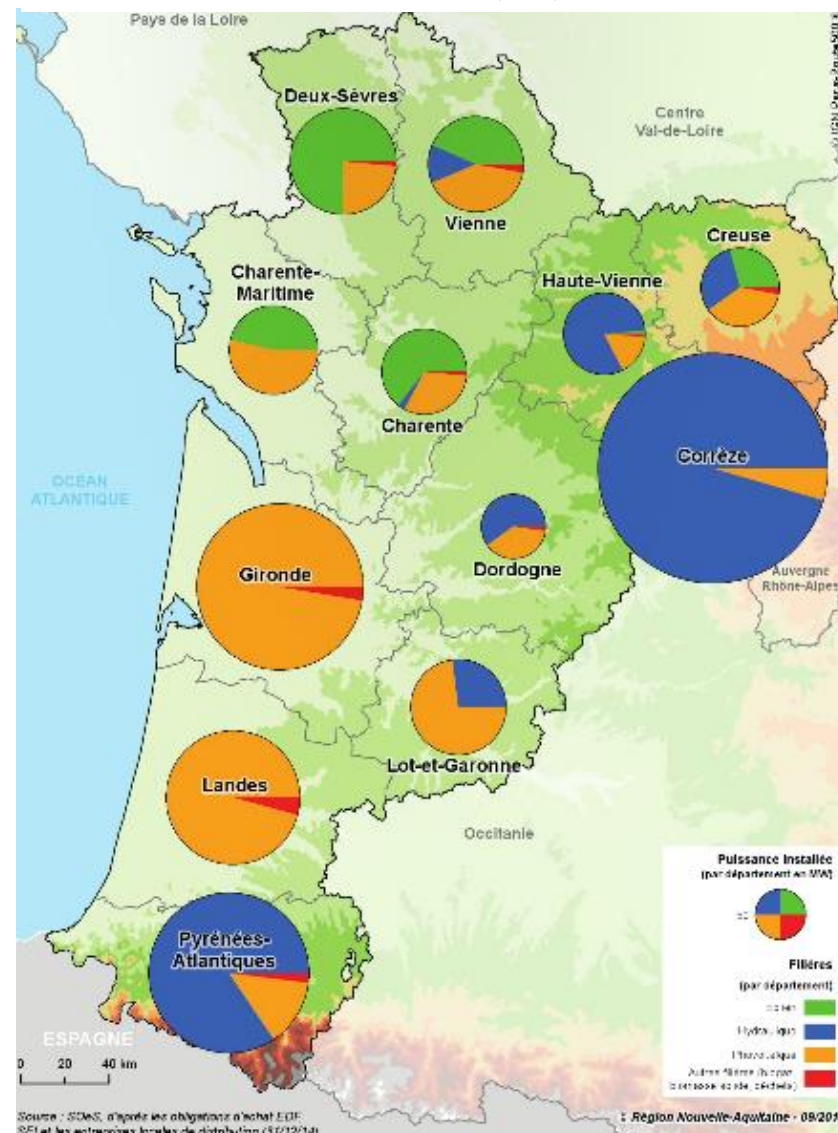
► Production énergétique renouvelable : 35 950 GWh
19,7% de la consommation d'énergie finale de la région



La production d'énergies renouvelables électriques en Nouvelle-Aquitaine

-  Hydro-électricité, première filière renouvelable électrique de la région
-  Plus grand parc photovoltaïque de France avec 26% du parc national, soit près de 1 600 MW raccordés au réseau
-  2^{ème} parc de production d'électricité à partir de « bioénergies » (bois, biogaz...) de France, avec 17% du parc national, soit 282 MW de puissance installée (derrière Île de France)
-  Eolien : 5% de la production française

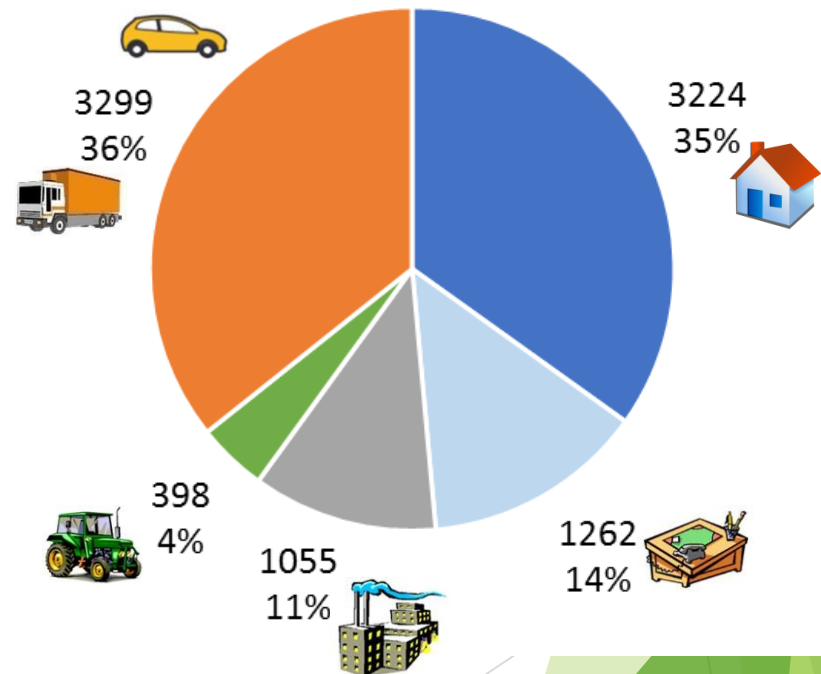
PUISSANCES DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ELECTRICITE RENEUVELABLE (MW)



Consommations d'énergie département du Lot-et-Garonne

- ▶ 9 238 GWh consommés en 2012, 5% de la consommation énergétique de Nouvelle-Aquitaine
- ▶ Besoins énergétiques assurés à 65% par des ressources fossiles (pétrole 51%, gaz 14%), 23% par l'électricité, 12% par les énergies renouvelables thermiques (mix énergétique départemental assez similaire à celui de Nouvelle-Aquitaine)
- ▶ Poids du secteur du bâtiment plus élevé sur le département (49% contre 38% en région), poids des transports et de l'agriculture identiques (38% / 5% en région), poids moindre de l'industrie (19% en région)

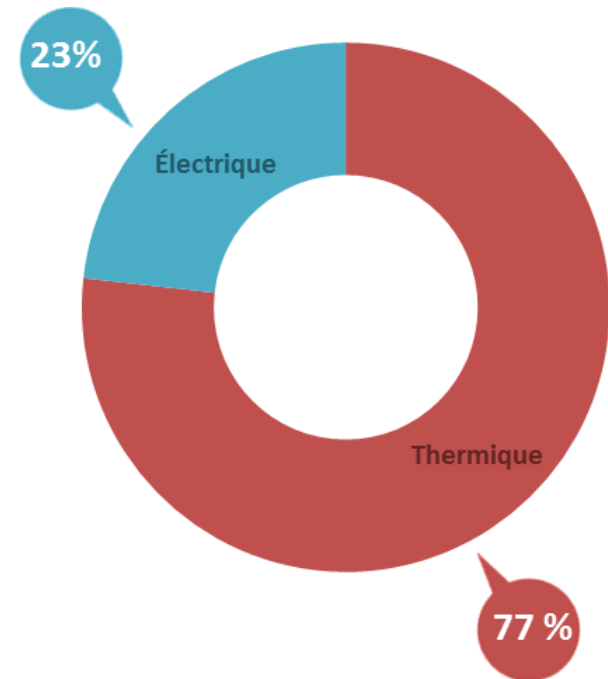
Consommation d'énergie finale dans le département du Lot-et-Garonne en 2012 (GWh)



Etat de la production énergétique renouvelable dans le Lot-et-Garonne

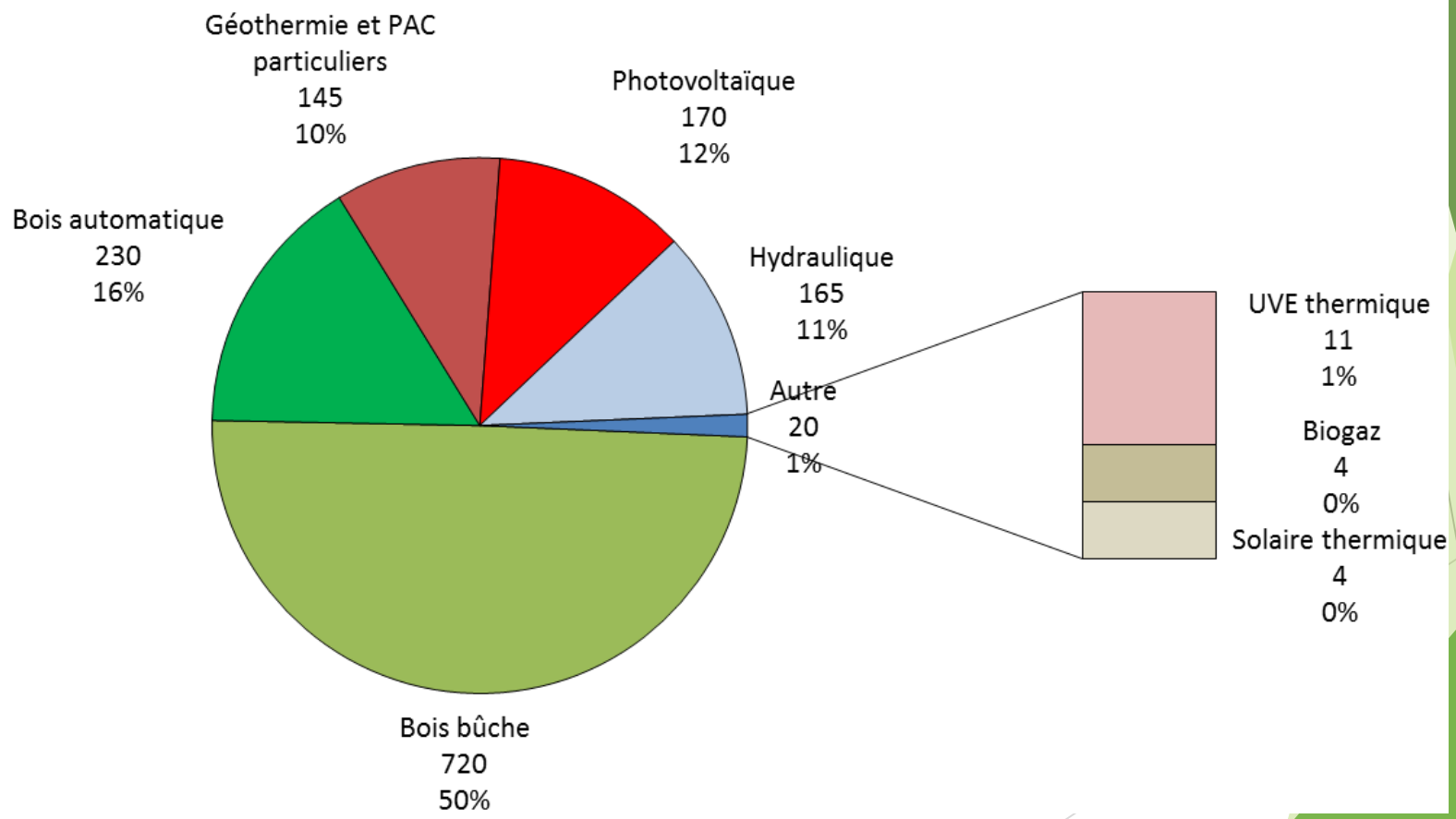
- ▶ 1 450 GWh d'énergies renouvelables produites à fin 2015, 4% de la production énergétique renouvelable de la région Nouvelle-Aquitaine
- ▶ Une production d'énergies renouvelables principalement dédiée à des usages thermiques
- ▶ Un ratio de 16% de production énergétique renouvelable ramenée à la consommation énergétique finale (19,7% en région, 15% en France à fin 2015)
 - ▶ Objectif Région : 30% de production renouvelable à 2021
 - ▶ Objectif national : Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte : 32% de production renouvelable à 2030

Répartition par usage de la production énergétique renouvelable en 2015



Détail de la production énergétique renouvelable par filière en 2015

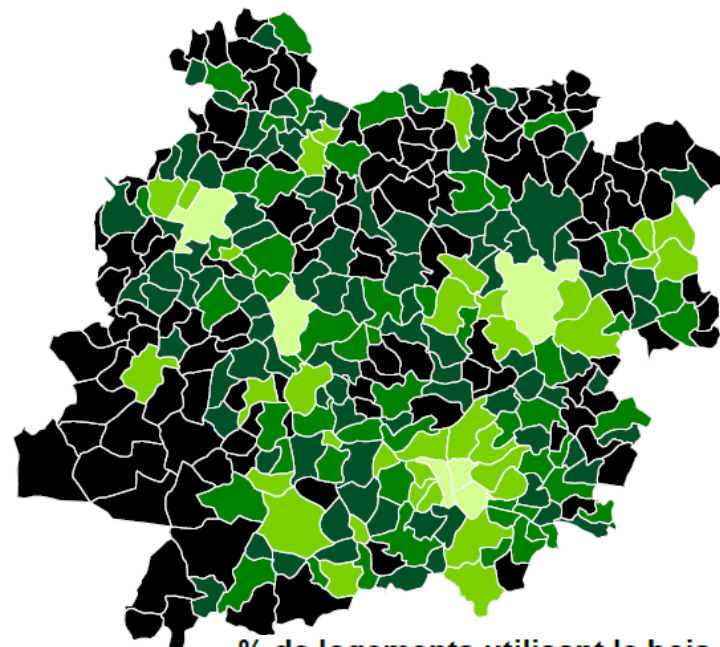
Répartition par filière de la production énergétique d'origine renouvelable en 2015 (en GWh)



Focus sur le bois énergie

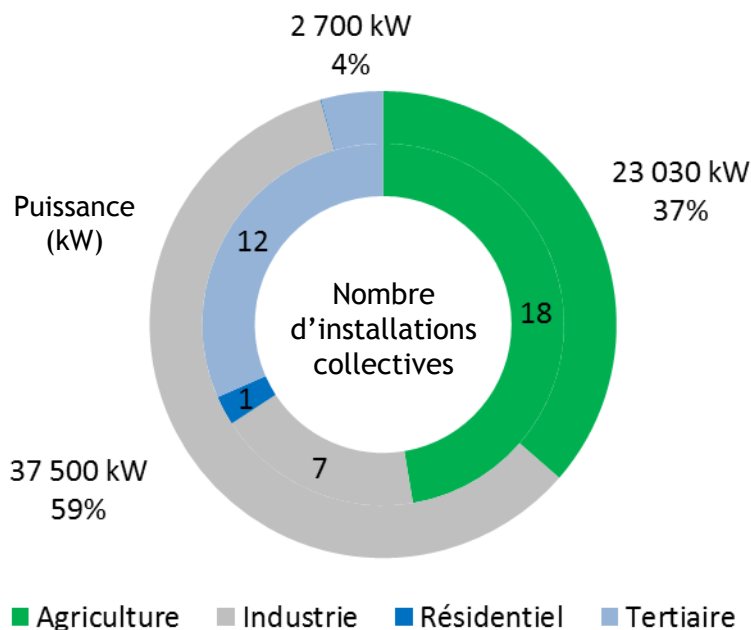
► Chez les particuliers :

- Un recours au bois bûche répandu, notamment sur les territoires où la ressource est disponible et où la desserte gazière est limitée
- Une augmentation de l'équipement en chaudières granulés/plaquettes et poêles à granulés depuis les 10 dernières années



% de logements utilisant le bois bûche

- Entre 0% et 10%
- entre 10% et 20%
- entre 20% et 30%
- entre 30% et 40%
- plus de 40%



- Hors particuliers : 38 installations de combustion de bois énergie et autre biomasse (essentiellement des sous-produits du bois), dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture (serres) et du tertiaire (hôpitaux, écoles, EHPAD)

Focus sur l'hydraulique : installations en fonctionnement fin 2015

► 2 grandes centrales :

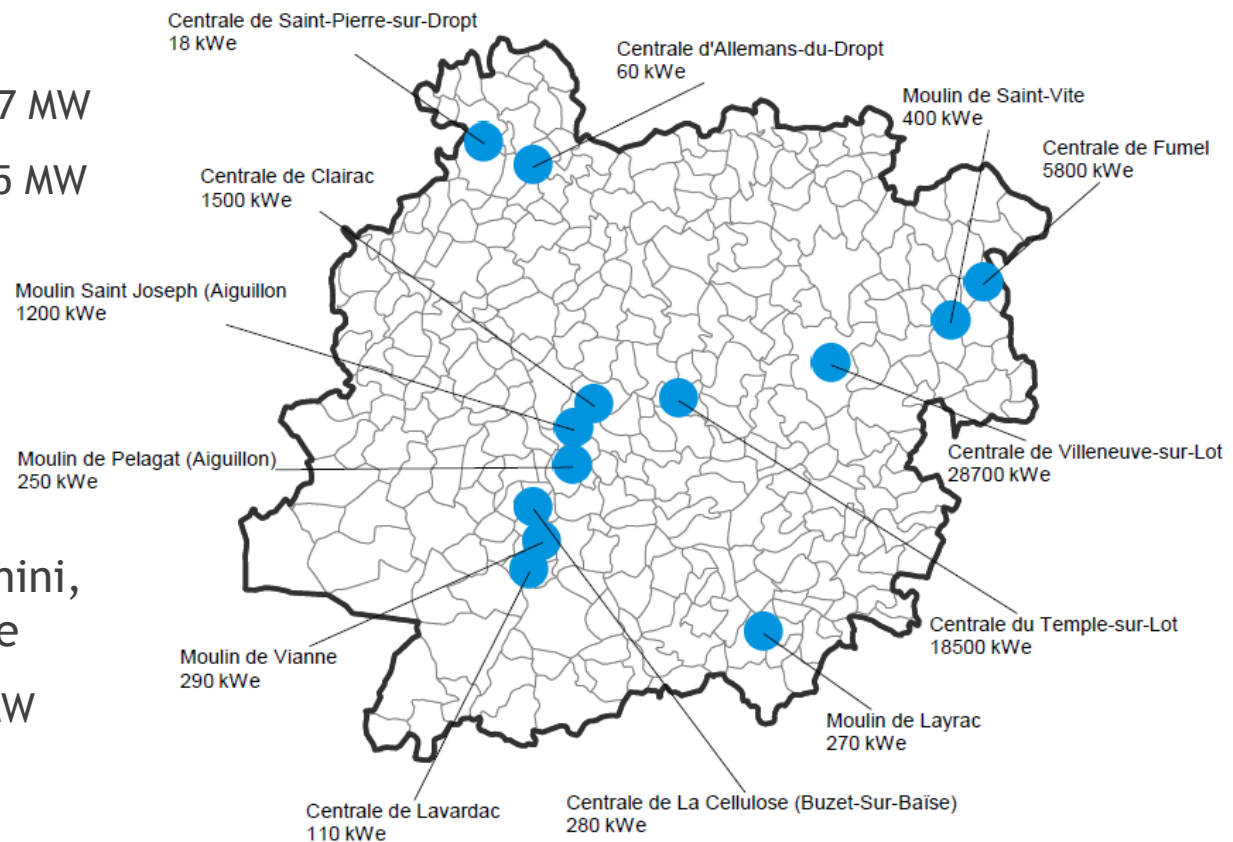
- Villeneuve-sur-Lot : 28,7 MW
- Le Temple-sur-Lot : 18,5 MW

► 1 petite centrale :

- Fumel : 5,8 MW

► 10 installations de type mini, micro ou pico hydraulique

- Puissance totale : 4,4 MW



Focus sur la méthanisation

► 5 installations en service fin 2015 :

- avec valorisation électrique du biogaz : 1 installation
- avec valorisation thermique du biogaz : 2 installations
- avec valorisation électrique et thermique du biogaz : 1 installation
- avec injection du biogaz sur le réseau : 1 installation

► 4 installations en développement avancé (étude de faisabilité ou financement)

